

**EPCC « École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART DE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 15 JUIN 2023**

NOMBRE DE MEMBRES 19		
Présents	Représentés	Absents
11	5	3
<u>OBJET DE LA DELIBERATION :</u>		
N° 15/06/23-13		
PRESENTATION DU DOCUMENT STRATEGIQUE PLURIANNUEL		
MANDAT DONNE AU DIRECTEUR POUR FINALISER CE DOCUMENT		

L'an Deux Mille Vingt Trois et le 15 du mois de Juin à **15h**.

Le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée », a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Yann TAINGUY**.

ETAIENT PRESENTS :

Yann TAINGUY, Jean-Luc DELAUNAY, Patrick SIROT, Pascal SIMONET, Gaston SECONDI, François CARRASSAN, Sébastien BOUDILLON, Claude ARNAUD-GALLI. Hélène BILL Valérie MONDONE, Louise NOËL.

ETAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Suppléances)

**Jean-Sébastien VIALATTE représenté par Nadine ESPINASSE,
Richard EVENCE représentée par Maurice ABERKANE,
Bénédicte LEFEUVRE représentée par Nadia INOUBLI,
Aurélie GIRARD représentée par Pierre PELLETIER,
Stéphanie PETRALIA représentée par Rémy LEVRAUD.**

ETAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Mandats) :

**Marc LAURIOL représenté par Yann TAINGUY,
Josy CHAMBON représentée par Jean-Luc DELAUNAY.**

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Jean-Pierre BLANC.

**EPCC « Ecole Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN DE TOULON PROVENCE
MEDITERRANEE**

SEANCE DU JEUDI 15 JUIN 2022

XXXXXXXXXXXX

N° D'ORDRE : 15/06/23-13

OBJET :

**PRESENTATION DU DOCUMENT STRATEGIQUE PLURIANNUEL –
MANDAT DONNE AU DIRECTEUR POUR FINALISER CE DOCUMENT**

Monsieur le Président expose :

Mes chers collègues,

Dans le cadre de la procédure d'accréditation des établissements d'enseignements supérieurs de la création artistique dans le domaine des arts visuels, le ministère de la culture sollicite l'établissement pour élaborer un document stratégique pluriannuel. Dans ce cadre, le directeur s'engage dans un dialogue contractuel avec les autorités de tutelle au cours duquel des ajustements à la marge sur les objectifs et indicateurs pourront être apportés, en lien avec le conseiller sectoriel en DRAC. Le document stratégique qui est joint est donc un document élaboré en phase projet ; il sera soumis à votre approbation au plus tard le 31 décembre 2024.

La présente délibération a donc pour objet de vous présenter le document stratégique pluriannuel en phase projet et de mandater le directeur pour conduire sa finalisation.

Après avoir entendu le rapport du Président,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée n°10/12/263 du 18 décembre 2010,

VU la délibération de la commission permanente du Conseil Départemental du Var n°G2S du 13 décembre 2010,

VU l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2010 créant un établissement public de coopération culturelle, à caractère administratif dénommé Ecole Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée,

VU les statuts de l'EPCC Esadtpm,

CONSIDERANT qu'il convient de mandater le directeur pour conduire la finalisation du document stratégique pluriannuel actuellement en phase projet, joint à la présente.

Et après en avoir délibéré,

D E C I D E

ARTICLE 1 :

D'APPROUVER l'exposé qui précède.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre.

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait à TOULON, le 15/06/2023.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'Établissement Public de Coopération
Culturelle
École Supérieure d'Art et de Design Toulon
Provence Méditerranée

Monsieur Yann TAINGUY

